

Cote du document:	GC 30/INF.6
Date:	2 février 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrir pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Table ronde 3

Créer des moyens d'existence rémunérateurs pour les jeunes ruraux

Conseil des gouverneurs — Trentième session
Rome, 14-15 février 2007

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après:

Mylene Kherallah

Économiste régionale

téléphone: +39 06 5459 2569

courriel: m.kherallah@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table ronde 3

Créer des moyens d'existence rémunérateurs pour les jeunes ruraux

Introduction

1. Dans la plupart des pays, la place des jeunes, et en particulier les stratégies visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux, reste accessoire dans les stratégies nationales de développement. Toutefois, on constate un regain d'intérêt pour la jeunesse et pour les moyens de l'intégrer aux processus de développement et mettre l'énergie qui la caractérise au service du développement économique. Parallèlement, les conséquences préoccupantes que la précarité des moyens d'existence des jeunes engendre sur le plan politique, social et économique sont désormais mieux perçues. Nombreux sont ceux qui diagnostiquent dans ce phénomène une "crise de la jeunesse" que seule l'adoption d'une politique ambitieuse et innovante en faveur des jeunes permettra de résoudre. Le FIDA considère que les jeunes constituent un groupe particulièrement important au sein de la population rurale pauvre, puisque dans de nombreux pays pauvres en développement, particulièrement en Afrique, ils représentent quelque 50 pourcent de la population.

Principales caractéristiques des moyens d'existence des jeunes ruraux

2. Le problème des moyens d'existence des jeunes ruraux n'est pas tant lié, en fait, au chômage qu'à un sous-emploi préoccupant pour les jeunes qui exercent souvent des activités peu productives, la plupart du temps dans un cadre familial. Près du quart des jeunes vivent dans des ménages où le revenu par personne est inférieur à un dollar par jour. Les chômeurs sont surtout des jeunes urbains plutôt instruits qui sont à même de consacrer une période relativement longue à la recherche d'un emploi. Il est donc préférable de privilégier l'amélioration des moyens d'existence des jeunes les plus défavorisés plutôt que de mettre l'accent sur les chômeurs. Dans les pays en développement, les enfants des campagnes deviennent vite des adultes, parce que la transition de l'école au travail se produit généralement à un âge précoce et qu'elle est très rapide. On retrouve les mêmes caractéristiques pour les jeunes femmes des campagnes en ce qui concerne le mariage et la maternité. En outre, les jeunes ruraux sont généralement peu instruits, particulièrement par rapport aux jeunes urbains, et ils sont souvent confrontés à de graves problèmes de santé, notamment la malnutrition et la malaria. Si elle reste très faible chez les adolescents des campagnes, la prévalence du VIH/sida dans la génération de leurs parents se traduit par l'existence d'un grand nombre d'orphelins – ou de ménages dirigés par un enfant ou un jeune – spécialement en Afrique subsaharienne. Enfin, en particulier dans les zones rurales, il est rare que les jeunes constituent un mouvement organisé et agissant qui disposent des moyens économiques et politiques de défendre ses intérêts.

Promouvoir le développement des moyens d'existence

3. La promotion du développement des moyens d'existence des jeunes ruraux passe par le renforcement de leur **capital humain et social**, l'accroissement de leur accès aux **actifs financiers et aux ressources naturelles** et l'appui à des **politiques et institutions appropriées**. La contribution la plus importante à l'amélioration des perspectives des enfants défavorisés en termes d'emploi/de moyens d'existence consiste à faire en sorte qu'ils poursuivent leur scolarité au moins jusqu'à ce qu'ils sachent correctement lire et compter. Les pouvoirs publics et les autres intervenants doivent s'attacher à fournir une éducation de base de qualité acceptable. La qualité

de la formation professionnelle postscolaire est également importante. Il a été proposé de mettre en place un réseau d'apprentissage axé sur la réduction de la pauvreté, présenté comme un moyen économique d'assurer une formation générale et spécialisée à des intervenants très éparpillés appartenant tant au secteur public qu'au secteur privé. En outre, il convient de renforcer le capital politique et social des jeunes ruraux grâce à des interventions bien conçues. Il faut appuyer la création et le renforcement d'organisations de jeunes ruraux de toutes sortes, et en particulier d'organisations de producteurs ruraux représentant les intérêts des jeunes paysans, car il s'agit d'un facteur essentiel de renforcement de la capacité des ruraux pauvres à s'organiser.

4. Sur le plan de l'accès aux actifs financiers, les services de microfinance ciblant spécifiquement les jeunes suscitent un intérêt de plus en plus vif, car il est admis que l'éducation et la formation suffisent rarement à assurer durablement une activité indépendante. Toutefois, jusqu'à présent, les services proposés dans ce domaine restent limités. La création de banques rurales au Bénin, qui a bénéficié d'un soutien important du FIDA, est un bon exemple de réussite d'une initiative visant à proposer aux jeunes des financements pour créer des entreprises. Par ailleurs, la pression que subissent les ressources foncières et les régimes fonciers s'exerce souvent au détriment des groupes de populations pauvres et vulnérables dont font partie les femmes et les jeunes. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à se retrouver sans terre. Parmi les solutions durables à l'insécurité foncière qui les frappe, on peut mentionner: le renforcement de la législation et le développement des services d'appui juridiques en faveur des femmes et des jeunes, qui permettraient de faire reconnaître et de défendre leurs droits fonciers; le développement des mécanismes d'accès à la terre que sont les marchés fonciers; et, ce dernier point étant sans doute le plus important, l'identification et la promotion d'activités économiques extra-agricoles spécifiquement destinées aux jeunes.

Politiques et institutions

5. Compte tenu de ce qui précède, il est possible de définir quatre domaines d'intervention pour le FIDA et ses partenaires: a) encourager les programmes de travaux publics à grande échelle, qui peuvent jouer le rôle de dispositif d'emploi garanti pour les personnes défavorisées, quel que soit leur âge (c'est le cas en Inde), et servir à identifier, par autosélection, les groupes de jeunes travailleurs dont les besoins sont les plus urgents; b) élaborer des politiques de la jeunesse rationnelles et bien ciblées qui permettent effectivement d'atteindre les jeunes ruraux pauvres et de répondre à leurs besoins; c) favoriser la diversification des moyens d'existence et le secteur rural extra-agricole, assimilable à une "passerelle" entre une situation de sous-emploi sur de petites exploitations à faible productivité et un emploi salarié régulier au sein de l'économie locale, puis l'obtention d'un emploi dans le secteur formel; et d) mettre en place un environnement porteur propre à favoriser les stratégies de subsistance et d'obtention de revenus des jeunes ruraux, y compris les stratégies d'exode rural et de migration internationale. Il importe de préparer les jeunes des zones rurales à être productifs aussi bien dans un environnement rural que dans un cadre urbain.

Questions pouvant guider le débat en table ronde

- Les jeunes ruraux constituent-ils un groupe cible essentiel pour le FIDA et ses partenaires, et faut-il lui accorder une place centrale dans les interventions, au même titre que la problématique hommes-femmes?
- Quel est l'avantage comparatif du FIDA pour travailler avec les jeunes? Avec quelles autres organisations pourrait-il éventuellement forger des partenariats afin d'intervenir efficacement dans ce domaine?

- Faut-il que les pouvoirs publics appuient plus fortement les politiques spécifiques en faveur de la jeunesse pauvre? Quelles mesures ces politiques doivent-elles comporter?
- Certains groupes de jeunes ruraux doivent-ils être soutenus en priorité? De quel type de soutien ont-ils besoin?

Présidente/modératrice

Mme Marcela Villarreal

Directrice de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi en milieu rural, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Intervenants

M. Paul Bennell

Associé principal de Knowledge and Skills for Development

Mme Asha Juma,

Ministre du travail, de la promotion des jeunes, de la condition féminine et de l'enfance (Zanzibar)

M. Samir Radwan

Ancien Directeur général de l'Economic Research Forum

